

Paul CLIER
Gérant Carrière SOCOVA
2150 Route de Gap
26110 AUBRES
04 75 26 33 34
accueil@socova.fr



Monsieur le Commissaire Enquêteur.

Suite à votre courrier du 3 juillet, voici mes réponses :

- La mesure applicable pour limiter ponctuellement l'impact visuel de la RD 94 :

Au fur et à mesure de la réalisation des redans comme prévu dans le dossier, les talus seront végétalisés par de l'ensemencement de graines

- Les mesures applicables possible pour améliorer la sécurité lors de la traversée de nos camions sur la RD 94 :



Depuis l'existence de la carrière, nous avons mis en place 2 panneaux clignotants sur mât (voir photo) qui s'activent quand les véhicules descendent de la carrière et sortent des différents accès du point de vente (bureau, bascule).

Lors du recalibrage de cette route, nous avons demandé une limitation de vitesse à 70 km/h auprès de la Mairie mais le service des routes du département ne l'a pas jugé utile.

Une seconde tentative est effectivement bienvenue.

Il n'y pas de panneaux SORTIE DE CARRIERE : 2 panneaux pourraient être positionnés en amont et en aval du site.

Je reste à votre disposition pour tout complément d'information,

Sincères salutations,

A AUBRES le 13/ 07/ 2023.

Paul CLIER

Gérant Carrière SOCOVA